

PARIS (MPE-Média) - Comme prévu à l'issue de la période d'information-consultation qui a pris fin le 11 avril 2013 au niveau du Comité Central d'Entreprise et le 12 avril 2013 au niveau des Comités d'Entreprise, le Groupe ArcelorMittal va engager la mise en œuvre de son plan industriel et commercial pour ArcelorMittal Atlantique et Lorraine (AMAL) avec la mise sous cocon de la phase liquide de Florange et l'ouverture des négociations sociales liées à celle-ci, a annoncé le groupe ce mardi.

La procédure de mise sous cocon de la phase liquide de Florange va débuter dans les prochains jours. A partir du 24 avril 2013, les opérations d'arrêt sécurisé des tours de chauffe des hauts-fourneaux vont débuter et devraient durer 48 heures.

La mise en sécurité des installations de la phase liquide dans le cadre de la mise sous cocon nécessite d'arrêter tous les circuits de gaz, y compris ceux des tours de chauffe, précise le groupe.

Le reste des procédures de mise en sécurité liées à la mise sous cocon de la phase liquide se poursuivront dans les semaines à venir, ajoute le groupe.

La mise sous cocon devrait être finalisée d'ici la fin du mois de juin 2013, conclut la porte-parole du groupe.